





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-168**

Séance publique du

2 mai 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc175682-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction Carrières et Rémunérations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2016

Nomenclature : 5.6
Exercice des mandats locaux

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Suite aux élections municipales, les montants des indemnités des élus avaient été fixés en fonction d'un certain nombre de considérations, en particulier, l'écrêtement du Maire lié à ses responsabilités de Présidente de la CPA et celui d'un adjoint occupant la fonction de sénatrice (délibération n° DL.2014-49 du 28 avril 2014).

A ce jour, il apparaît nécessaire de modifier cette délibération au regard des évolutions suivantes :

- L'allègement de certaines délégations
- L'élection de quatre élus au Conseil Départemental et de deux élus au Conseil Régional
- Les changements de fonctions des élus de la CPA et de leurs indemnités suite à la mise en œuvre de la Métropole

A ce titre, il est nécessaire de revoir les montants des indemnités en s'appuyant sur la solidarité entre les élus et en prenant en compte les nouvelles règles d'indemnités définies par les textes réglementaires de la Métropole.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **FIXER** les montants individuels par fonctions tels qu'ils apparaissent sur le tableau nominatif annexé à la présente délibération, sachant que toutes ces indemnités sont fixées par référence aux traitements de la Fonction Publique et suivent leur indexation, le montant total de la dépense est inscrit au Budget de la Ville, fonction 92021 – nature 6531, qui présente les disponibilités nécessaires.

DL.2016-168 - INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 10
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT Jean-Jacques POLITANO Josyane SOLARI

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



LISTE DES ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
JOISSAINS MASINI MARYSE	Maire	6932 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRAMOULLE GERARD	Adjoint	3100 €
AUGEY DOMINIQUE	Adjoint	3000 €
GALLESE ALEXANDRE	Adjoint	3100 €
JOISSAINS SOPHIE	Adjoint	2185 €
TAULAN FRANCIS	Adjoint	3100 €
ANTONUCCI DI CARO SYLVAIN	Adjoint	2700 €
SUSINI JULES	Adjoint	2900 €
DEVESA BRIGITTE	Adjoint	2700 €
PERRIN JEAN-MARC	Adjoint	2700 €
SICARD-DESNUELLE MARIE-PIERRE	Adjoint	2900 €
ROLANDO CHRISTIAN	Adjoint	3000 €
BONTHOUX ODILE	Adjoint	2900 €
CHAZEAU MAURICE	Adjoint	2900 €
MERGER REINE	Adjoint	3000 €
PAOLI STEPHANE	Adjoint	2900 €
SILVESTRE CATHERINE	Adjoint	3000 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRUNET DANIELE	Adjoint de quartier	2400 €
BERNARD CHRISTINE	Adjoint de quartier	2600 €
BOUVET JEAN-PIERRE	Adjoint de quartier	2300 €
BENKACI MOUSSA	Adjoint de quartier	2600 €
DONATINI GILLES	Adjoint de quartier	2600 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
GROSSI JEAN-CHRISTOPHE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1450 €
CHEVALIER ERIC	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
MAINA CLAUDE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
BOUDON JACQUES	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1450 €
DE SAINTDO PHILIPPE	Conseiller municipal Délégué aux relations avec les entreprises et au suivi des pôles d'activités	1450 €
DELOCHE GERARD	Conseiller municipal Délégué en charge du personnel	1550 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
TERME FRANCOISE	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
HERNANDEZ MURIEL	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
ZAZOUN MICHEL	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
SANTAMARIA DANIELLE	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
MALAUZAT IRENE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
ZERKANI RAYNAL KARIMA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BACHI ABBASSIA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BORRICAND PATRICIA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
DIJON SYLVAIN	Conseiller municipal	1100 €

	Délégué	
DILLINGER LAURENT	Conseiller municipal Délégué	1100 €
JAUSSAUD CORALIE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
ANDRE RAVI	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BENON CHARLOTTE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
PIERRON LILIANE	Conseiller municipal Délégué	1100 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BALDO EDOUARD	Conseiller municipal	331 €
CICCOLINI JOUFFRET NOELLE	Conseiller municipal	331 €
POLITANO JEAN-JACQUES	Conseiller municipal	331 €
LENFANT GAELLE	Conseiller municipal	331 €
CASTRONOVO LUCIEN ALEXANDRE	Conseiller municipal	331 €
DE BUSSCHERE CHARLOTTE	Conseiller municipal	331 €
AGOPIAN JACQUES	Conseiller municipal	331 €
HAMMAL SOUAD	Conseiller municipal	331 €
GUERRERA HERVE	Conseiller municipal	331 €
EINAUDI MICHELE	Conseiller municipal	331 €
ROUVIER CATHERINE	Conseiller municipal	331 €
BOYER RAOUL	Conseiller municipal	331 €
SOLARI JOSYANE	Conseiller municipal	331 €